

# CHECK PILOTE : VOLER OK MAIS SUIS-JE OK

## Pilotes BB



- Vérification de la validité de la licence BB : un an
- Validité médicale : 5 ans pour pilotes de moins de 40 ans - 2 ans pour les 40 ans et plus.
- En cas d'utilisation d'une autorisation additionnelle, vérifier les dates de validité, elles peuvent être permanentes ou limitées dans le temps.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT : 10 H de CDB dans les 12 derniers mois (au jour de la demande)  
Visite médicale de moins d'un mois - Visa de l'Autorité aéro.

## Pilotes TT ou PPL,

**les conditions de prorogation et de renouvellement de votre qualification SEP sont identiques (FCL1).**

**Pour voler sur avion monomoteur à pistons, vous devez posséder :**

- Une licence TT ou PPL ou supérieure (utilisable si les validités de qualif SEP et médicale sont en cours) ;
- La qualification SEP (validité : 24 mois)
- L'aptitude médicale (validité : Cinq ans pour les moins de quarante ans et deux ans pour les 40 ans et plus).

BIEN QUE CETTE DERNIÈRE VALIDITÉ SE TERMINE AU DERNIER JOUR DU MOIS DE VISITE, VOUS POUVEZ LA PASSER DANS LES 45 JOURS PRÉCÉDANT SANS MODIFICATION DE DATE DE VALIDITÉ.

## CONDITIONS DE PROROGATION

Acte effectué avant la fin de validité de votre qualification SEP

**1er cas :** Dans les douze mois précédant la fin de validité, vous devez avoir effectué :

- 12 heures de vol dont au moins six en qualité de commandant de bord et
- 12 décollages et 12 atterrissages et
- un vol d'entraînement d'une durée minimale d'une heure avec un instructeur (FI).

*Note :* ce vol d'une heure, non fractionnable, peut faire partie des 12 heures requises et peut se réaliser dans les douze mois précédant la fin de validité de la qualif SEP.

**2ème cas :** Si l'une des trois conditions précédentes n'est pas remplie, ou si vous le préférez, un contrôle de compétence doit être effectué par un examinateur (FE). Si dans les trois mois précédant l'expiration de la qualification SEP, pas de modif de la date de fin de validité.. (Programme défini par l'appendice 3 de la JAR FCL 1.240).

## CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

Acte effectué après la fin de validité de votre qualification SEP

Si la prorogation de la qualification SEP n'a pas été effectuée, le renouvellement de la qualification requiert pour les pilotes TT et PPL un contrôle de compétence avec un examinateur (FE).

(Programme défini par l'appendice 3 de la JAR FCL 1.240).

## CONDITIONS D'EMPORT DE PASSAGERS

Le pilote commandant de bord ne peut inviter des passagers à bord d'un avion que s'il a effectué, au cours des 90 derniers jours, au moins trois décollages et trois atterrissages. Si vol de nuit, l'un de ceux-ci doit avoir été effectué de nuit

*Règlement intérieur du club peut accentuer cette condition :*

*A titre d'exemple, de nombreux clubs exigent un vol de reconfirmation obligatoire avec instructeur si le pilote n'a pas volé en qualité de commandant de bord depuis deux mois sur le type d'avion sélectionné.*

Q  
U  
A  
L  
I  
F  
I  
C  
A  
T  
I  
O  
N

